

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPET ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPET section économie et gestion, option communication, organisation et gestion des ressources humaines, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Eric CAYOL
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidents

Mme Isabelle COLOMBARI
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Sébastien KULEMANN
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NICE

Secrétaire générale

Mme Mélanie VUILLET
Professeure certifiée

Académie de GRENOBLE

Membres du jury

M. Abdelkader BENMOUFFOK
Professeur certifié

Académie de MONTPELLIER

M. Kévin BERNIER
Professeur certifié

Académie de NANCY-METZ

Mme Lauriane DUVIVIER RASOANAIVO
Professeure agrégée

Académie de RENNES

M. Mohamed ELOUFAQI
Professeur agrégé

Académie de DIJON

M. Anthony ENJALBERT-POUJADE
Professeur certifié

Académie de TOULOUSE

Mme Virginie GELIN
Professeure certifiée

Académie de POITIERS

Mme Nelly GUASTAVINO
Professeure agrégée

Académie de TOULOUSE

M. Matthieu LELOUP
Professeur agrégé

Académie d' AMIENS

Mme Laure REMY
Professeure agrégée

Académie de LILLE

Mme Samia TAPIE
Professeure agrégée

Académie de CRETEIL

Mme Florence TRINQUET
Professeure agrégée

Académie de NICE

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

Mme Sandra SYMPHOR
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de la MARTINIQUE

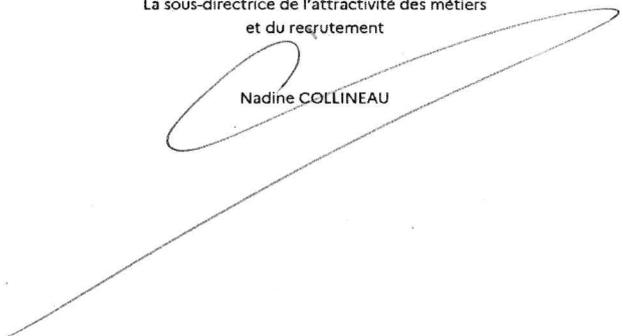
M. Lionel VIALLET
Attaché d'administration de l'Etat hors classe

Académie de la MARTINIQUE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 13 février 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement


Nadine COLLINEAU